

Fiche Conseil'Autismes n° 1A

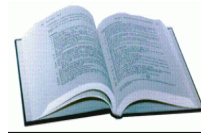
Fiche conçue en 2006 et mise à jour en 2016

Les aides visuelles	
Qu'est-ce qu'une aide visuelle ? →	Il s'agit d'un repère visuel (objets, photos, images, pictogrammes...) qui va rendre l'information claire et accessible pour la personne (enfant, jeune, adulte) avec autisme et donc favoriser son autonomie. Elle permet aussi d'améliorer la communication (expression et compréhension).
Pourquoi utiliser les aides visuelles avec les personnes avec autisme ? →	<ul style="list-style-type: none"> • Parce qu'une image peut valoir mille mots. Les personnes avec autisme sont des « penseurs visuels » ; • Les visuels permettent de garder l'information et de pouvoir s'y référer à tous moments ; • Les visuels sont transférables d'un contexte à un autre (caractère immuable des aides visuelles) ;
Comment les utiliser ? →	<ul style="list-style-type: none"> • sur un emploi du temps • sur un classeur de consignes • sur la table de travail • sur la table de repas...

Quelles sont les différentes possibilités d'aides visuelles ? →

1/ L'objet concret

2/ La photo :



3/ Le dessin, le pictogramme :



4/ Le mot écrit : "livre"

ATTENTION ! →

L'aide visuelle doit être adaptée au niveau de compréhension de la personne (voir la fiche Savoir'autismes n°2) mais aussi à ses particularités sensorielles (une fiche présentant les particularités sensorielles est en cours d'élaboration).

- L'aide visuelle ne doit pas comporter trop d'informations (par exemple : fond uni, image épurée...).
- L'aide visuelle doit évoluer au rythme de l'évolution de l'élève (pour favoriser l'accès à l'écrit si possible).
- Pour permettre à l'enfant de développer son autonomie, il faut réduire les aides visuelles au fur et à mesure que l'enfant a pu prendre d'autres repères.

Où trouver des repères visuels ? →

Liste de ressources sur les pictogrammes élaborée par le centre de documentation du Centre de Ressources Autisme Languedoc Roussillon :

<https://www.autisme-ressources-lr.fr/IMG/pdf/ressources-pictogrammes.pdf>

FICHE CONSEIL' AUTISMES 1A - Page 2

Cette fiche a été réalisée en collaboration avec des professionnels de l'Éducation nationale et du centre ressources autisme Nord-Pas de Calais. Elle a été validée par un Comité Technique et Scientifique du centre ressources autismes Nord-Pas de Calais. Elle est la propriété du centre ressources autismes Nord-Pas de Calais et peut être librement utilisée, à la condition de l'attribuer à son auteur en citant son nom (centre ressources autismes Nord-Pas de Calais) et de ne pas en faire d'utilisation commerciale. Toute modification de cette fiche est également interdite.